ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 111637

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les programmes diffusés par les chaînes publiques. Dans le contexte actuel, il apparaît plus que jamais nécessaire de valoriser les actes de civisme, de courage et de dévouement. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin que la télévision publique joue son rôle en la matière.

Données clés

Auteur : M. Francis Saint-Léger
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 111637
Rubrique : Audiovisuel et communication
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12318